



Notre projet d'établissement



Qu'est-ce que le projet d'établissement ?

C'est un outil de travail pour la pratique professionnelle spécifique à la Petite Enfance. Il sert de base et donne du sens aux actions professionnelles. C'est un document référent qui sera utilisé par l'équipe comme support de travail commun. Il est à disposition des familles pour informations, lors de l'inscription de leurs enfants. Ce projet met en œuvre **la Charte Nationale de l'Accueil du Jeune Enfant** (arrêté ministériel en date du 23 /09/21NOR : SSAA2128574A).

Le **projet d'établissement** explique les missions et la place des uns et des autres par rapport à l'enfant. Il explique les orientations sur lesquelles les professionnels travaillent et accueillent les enfants.

Cet écrit garanti un accueil de qualité qui a pour objectif le bien-être des enfants et des familles.

Un projet comme celui-ci est en constante évolution, il est donc retravaillé et approfondi régulièrement.

Le projet d'établissement se décompose en 3 parties :

- **Le projet d'accueil** explique les différentes prestations d'accueil proposées en mode régulier, occasionnel, d'urgence et de situation de handicap ou de maladie chronique. Il décrit les différentes compétences professionnelles mobilisées.
- **Le projet éducatif** et pédagogique intègre les grandes tendances de l'action éducative dans un contexte d'actualité basé sur les dernières recherches des neurosciences affectives. Il correspond aux grands objectifs de travail fixés par l'équipe. La partie pédagogique présente les actions et les moyens concrets mis en œuvre par l'équipe dans le quotidien. Il a pour but d'atteindre les objectifs prévu dans le projet éducatif en y apportant des réponses adaptées aux besoins des enfants et des familles.
- **Le projet Social et de développement durable** situe et explique la raison d'être de la structure dans son environnement; ainsi que les besoins des familles dans leurs spécificités et de leur participation à la vie de notre micro-crèche. Également la contribution au développement durable d'un point de vue écologique.

Projet d'accueil de la structure..... p4

- Informations générales
- Prestations d'accueil
- Les compétences professionnelles mobilisées
- Partenariats avec les organismes extérieurs

Projet social et développement durable.....p7

- Historique
- Projet social
- Développement durable

Projet éducatif.....p9

- Les besoins du public accueilli
- Les objectifs principaux

Projet pédagogique.....p11

- La journée type
- L'adaptation ou la familiarisation
- Les repas
- Le sommeil
- Les soins de santé
- Les activités d'éveils

Conclusion.....p21

Informations générales

La micro-crèche « Choux à la crèche » est une structure d'accueil à taille humaine, pouvant accueillir jusqu'à 12 enfants chaque jour, âgés de 10 semaines à 3 ans. Elle propose un accueil à la fois collectif et chaleureux.

L'amplitude horaire de la crèche s'étend de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

La structure d'accueil est fermée pendant les jours fériés et annuellement trois semaines en été, une semaine entre Noël et Nouvel An et une semaine pendant les vacances de Printemps.

Les parents seront avisés des jours de fermeture précis lors de l'inscription et en cours d'année par voie d'affichage.

Relevant du secteur privé, cette dernière est éligible aux subventions de la CAF. Les parents bénéficient ainsi de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE), subvention versée directement aux parents.

La participation financière est calculée selon des modalités propres au gestionnaire.

Les prestations d'accueil

- **L'accueil régulier :**

L'accueil est régulier lorsqu'il est récurrent. Les enfants sont inscrits dans la structure selon un contrat établi entre la micro-crèche et la famille pour un forfait d'heures calculées en fonction du besoin des familles. L'enfant a une place réservée avec des horaires fixes.

- **L'accueil occasionnel :**

L'accueil est ponctuel lorsqu'il correspond à un rythme et une durée qui ne peuvent être prévus à l'avance. La place de l'enfant n'est pas acquise.

- **L'accueil d'urgence :**

Cet accueil à caractère exceptionnel se déroule dans la limite des places disponibles, sur une période déterminée et courte. Une évaluation du caractère d'urgence sera faite par la direction. Cet accueil n'est en aucun cas un mode de garde définitif pour l'enfant.

- **L'accueil d'un enfant porteur de handicap :**

Nous pouvons accueillir des enfants en situation de handicap ou de maladie chronique avec prise en charge spécialisée extérieure à l'établissement. Ces enfants sont admis si leur handicap est compatible avec la vie en collectivité. Cela permet à l'enfant de découvrir la sociabilité dans un milieu ordinaire, tel que la micro-crèche.

La micro-crèche est ouverte à tous les enfants des différentes communes et donne priorité aux familles inscrivant leur enfant en mode régulier et pour une longue durée.

Les compétences professionnelles mobilisées

Nous travaillons en équipe pluridisciplinaire, celle-ci est composée de professionnels pouvant apporter un accompagnement spécifique et poser un regard bienveillant sur les enfants.

Le gérant, masseur-kinésithérapeute, assure la gestion de la micro-crèche. C'est-à-dire, tout ce qui est de l'ordre administratif, économique, financier et des relations extérieures (notamment avec la CAF et la PMI). Il veille régulièrement à la mise aux normes du bâtiment par rapport aux consignes de sécurité dans une collectivité. Il assure l'approvisionnement du stock matériel. Il participe aux réunions d'équipe, et donne son avis.

La directrice ou référente technique, de formation Éducatrice de jeunes enfants et Auxiliaire de Puériculture, assure la direction et la coordination de la micro-crèche. Elle rend compte et informe régulièrement le gérant de la vie de la micro-crèche.

Elle est garante de la bonne santé physique et psychique de l'enfant (charte nationale de l'accueil du jeune enfant. Art. L.214-1-1 du code de l'action sociale et des familles).

Elle s'assure que l'équipe travaille avec bienveillance dans le respect du rythme de développement propre à chaque enfant.

La référente technique est garante du respect du projet de la micro-crèche et du bon fonctionnement de ladite structure au quotidien.

Elle travaille en liens avec la PMI et le référent de santé inclusif et applique les recommandations dans un contexte d'actualisation en respectant la spécificité de la micro-crèche.

L'évolution sociétale de la parentalité, des familles, ainsi que les dernières recherches sur les neurosciences affectives et le bien-être de l'enfant, sont au cœur de ses préoccupations. Mais aussi le bien-être et la cohérence de l'équipe.

Elle assure le soutien et l'encadrement de cette dernière et régule le travail hebdomadaire. Elle met en place régulièrement des analyses de pratiques professionnelles afin d'améliorer le travail au quotidien. C'est à dire des temps de réflexions sur des éventuelles problématiques rencontrées. Des temps d'échanges, de communications et d'informations théoriques. Elle propose et adapte les conduites éducatives si nécessaire en lien avec l'équipe. Ajuste l'accompagnement de l'enfant en situation de handicap ou de maladie chronique en accord avec les parents et l'équipe spécialisée extérieure pluridisciplinaire. A l'issue de ces réunions, la directrice réalise des supports écrits sous forme de comptes-rendus ou protocoles afin de laisser une trace écrite par rapport ces réflexions collectives. L'analyse des pratiques donne un sens au travail et l'améliore au fil des jours.

La référente propose, avec accord du gestionnaire, des formations extérieures en liens avec des organismes professionnels petite enfance (ex : Païdos, Le Furet, L'Orée...). Également des recyclages pour les gestes des premiers secours .

Son rôle est également préventif, face aux risques liés aux négligences et de violences familiales et institutionnelles.

Elle est l'interlocutrice privilégiée des familles pour toute interrogation liée à la vie de l'enfant en crèche ou à la maison. Elle propose un soutien parental en cas de difficultés, en accompagnant et orientant les parents vers une démarche éducative et/ou de santé.

L'équipe éducative est composée de quatre accompagnantes éducatives de la Petite Enfance.

En lien avec l'éducatrice, elles proposent un accompagnement spécifique de chaque enfant compte tenu de leurs observations, de leurs connaissances sur la petite enfance et de leurs qualifications. Elles rendent compte régulièrement à l'éducatrice du quotidien de chaque enfant et des éventuelles difficultés rencontrées. Notamment pendant les réunions d'analyse des pratiques. Les accompagnantes s'actualisent face à l'évolution éducative, mais aussi de l'évolution sociétale et de la parentalité. Elles s'informent régulièrement auprès de l'éducatrice, ainsi que par des supports professionnels mis à leur disposition.

Les professionnelles répondent aux besoins fondamentaux de l'enfant : la sécurité physique et affective, l'éveil, le sommeil, l'hygiène, l'alimentation et la santé. Elles veillent également à l'hygiène des locaux ainsi qu'à leur traçabilité. De part leur formation elles assurent également la préparation des repas.

Elles sont garantes de la bonne transmission d'informations aux parents par rapport à la journée de l'enfant, autant physiologiques que psychiques (éveil, socialisation, anecdote, apprentissages, santé...). Elles répondent aux questionnements, inquiétudes, interrogations des parents, lors des transmissions. En cas de besoin et ou de difficultés, elles invitent les parents à rencontrer l'éducatrice de Jeunes Enfants.

Partenariats avec les organismes extérieurs

. **La collectivité européenne d'Alsace** : Ces organismes, et plus particulièrement la protection maternelle et infantile interviennent sur le suivi des normes relatives aux locaux, à la santé, et à l'encadrement des enfants. Ils veillent également à la qualité du projet d'établissement et sur sa faisabilité.

. **La CAF** : la CAF veille à ce que la structure réponde à un besoin réel de mode de garde sur le territoire d'implantation. Elle veille également à ce que l'environnement dans lequel est implanté le projet soit satisfaisant. Dans ce cas, c'est la Prestation Accueil Jeune Enfant (PAJE) qui compense une partie des frais de garde en ajustant le montant suivant leurs revenus.

. **Le CAMSP de Schiltigheim** : mise en relation avec l'équipe pluridisciplinaire du CAMSP en cas d'accueil d'un enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique.

. **Le référent de santé inclusif** : (pédiatre ou infirmier(ère) puériculteur(ice))il travail en lien avec la directrice dans la spécificité de la micro-crèche en complémentarité de la PMI (protection maternelle et infantile) et des médecins traitants. Il est un conseiller indispensable à la bonne santé des enfants. Il visite la structure une fois par trimestre. Il reste joignable pour toutes difficultés en cas de doute sur la santé ou la situation préoccupante d'un enfant. Également en prévention des éventuelles contagions et épidémies.

. **Psychologue ou éducateur de jeunes enfants** : intervenant **inclusif** sans lien hiérarchique avec l'équipe. Il intervient trois fois dans l'année pour une analyse des pratiques professionnelles avec l'équipe pluridisciplinaire. Lors de ces séances, il sera traité, à la demande du personnel, les difficultés des pratiques professionnelles concernant l'équipe dans sa globalité.

. **Les partenaires d'éveil (possibles)** : massages bébés, bibliothèque, intervenant musique, conteurs, etc...

Historique

D'un point de vue local, la commune de Dingsheim, lieu d'implantation de la micro-crèche, est située dans le Bas-Rhin au début du Kochersberg dans la communauté de communes regroupant 23 villages. Elle est accolée à 2 villages Griesheim/Souffel et Pfulgriesheim dont le pourcentage d'actif est important. Depuis quelques temps, les habitants voient se développer de nouvelles structures d'accueil pour leurs jeunes enfants. Celles-ci complètent les modes de garde déjà existants. Il s'agit des micro-crèches. Ces structures accueillent une douzaine d'enfants âgés de 10 semaines à 3 ans. Les locaux sont dédiés et adaptés aux tout-petits.

Dans le Kochersberg, ce sont ainsi plusieurs établissements qui ont ouvert successivement leurs portes. Nés d'une initiative privée, ces micro-crèches nécessitent cependant une autorisation d'ouverture qui leur est donnée par le Président du Conseil départemental après l'avis favorable du médecin de la protection maternelle et infantile.

Choux à la Crèche a ouvert ses portes le 31 mars 2014. Cette micro-crèche est située dans le village de Dingsheim. Elle est installée dans une maison individuelle de 120m² avec un patio permettant aux enfants de s'épanouir à l'intérieur comme à l'extérieur, en fonction de la météo. Son projet offre aux familles une certaine flexibilité dans l'accueil de leurs enfants.

Choux à la crèche est animée par des professionnels diplômés de la petite enfance. Le respect du taux d'encadrement et du code de la santé publique est de rigueur. Les nouvelles dispositions concernant les établissements d'accueils du jeune enfant sont appliquées (art. 2021-1131 du 30 août 2021) et régulièrement actualisées dans une démarche de pérennité.

Projet social

Elle offre la possibilité aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle. Ce projet représente pour les familles une véritable offre de développement du territoire où dans cette zone rurale les établissements accueillant des jeunes enfants font défauts.

Ainsi, la micro-crèche, Choux à la crèche, s'adapte aux situations nouvelles ou particulières tant que celles-ci ne viennent perturber de façon notable le bon fonctionnement de la structure.

Elle permet également aux parents de confier leurs enfants afin qu'ils puissent s'épanouir dans leurs différents projets personnels et professionnels; de chercher ou de reprendre le travail sereinement.

L'objectif de cette micro-crèche, est donc de répondre aux besoins de modes de gardes réguliers ou occasionnels à ceux déjà existants aux communes proches. Mais aussi de répondre à un accueil d'urgence et de situation de handicap. Également d'être en coéducation avec les attentes des familles, en lien avec le projet éducatif de la structure.

Notre micro-crèche a pour objectif principal de favoriser l'autonomie des enfants par le jeu et la découverte d'ateliers d'éveils en vue de la socialisation et de la préparation à l'école maternelle.

La place des familles et leur participation à la vie de l'établissement :

Notre objectif est de créer un climat de confiance (parents, professionnels, enfants), de conditions favorables de rencontres, et d'échanges avec les parents et leurs enfants. C'est à dire, lors des adaptations, mais aussi dans la pérennité tout au long du séjour de l'enfant dans la micro-crèche.

Les familles sont les partenaires indispensables de la démarche éducative, et nous considérons leur expérience et leur savoir faire comme nécessaire.

Les parents seront les bienvenus lors des sorties promenades et fêtes annuelles de la micro-crèche (découvertes de la nature au fil des saisons, ferme, jardinage, cuisine, bricolage, bibliothèque, musique....). Leur regard, leurs propositions et leur participation active est pris comme une richesse pour notre lieu d'accueil. Les rencontres seront restreintes ou annulées en période de crises sanitaires et suivant les recommandations du ministère de la santé publique.

Notre micro-crèche a également un rôle de soutien parental face à l'évolution sociétale et familiale de la parentalité :

- La famille nucléaire, monoparentale, recomposée, homoparentale, multiculturelle...
- Besoins d'échanger sur des choix éducatifs, du développement de l'enfant, des difficultés rencontrés en structure d'accueil et ou au domicile des parents ...
- Soutien des familles en raison de leurs difficultés de condition de vie ou de travail (situation de handicap, maladie chronique, insertion sociale ou professionnelle, parent et ou enfant en danger, autres...)
- Accompagner et orienter (vers les services compétents) les parents, si nécessaire vers une démarche éducative et ou de santé.
- Prévention de la maltraitance psychologique et physique (familiale et institutionnelle).

Le développement durable

La structure d'accueil petite enfance se préoccupe également de son environnement dans le soucis du développement durable. Elle favorise le tri de ses déchets suivant les recommandations de sa commune. L'utilisation de produits d'entretiens écologiques et alimentaires sont aux normes de l'hygiène collective. Le nettoyage vapeur à haute température est utilisé pour les sols et sans produit d'entretien dans ce cas. L'entretien du linge se fait avec une lessive également écologique et sans assouplissant. La restauration est collective, élaborée sur place avec des produits bios et d'agriculture raisonnée en provenance de France (suivant les possibilités du marché et de la structure).

Les besoins du public accueilli

Les besoins des familles :

Un mode de garde adapté et cohérent par rapport à leurs principes et leurs valeurs, en accord avec le projet éducatif proposé par la structure.

Un accompagnement personnalisé : accompagnement à la parentalité, valorisation du rôle de parent, prévention et soutien. Considération de l'évolution sociétale des familles dans leurs différences.

Une relation de confiance avec les professionnels qui accueillent l'enfant.

Un lieu d'éveil, où l'enfant, fille ou garçon, pourra s'épanouir sur un pied d'égalité et dans sa différence.

Les besoins spécifiques des enfants :

Le respect des rythmes individuels (alimentation, sommeil, soins, santé...)

La sécurité physique et psychique

La socialisation

L'autonomie (libre choix, spontanéité)

La motricité (liberté des mouvements)

La créativité, la découverte, l'intérêt, l'épanouissement

Les objectifs principaux

Les besoins fondamentaux de l'enfant, quand à sa santé et son bien-être, sont notre priorité au fil des jours. C'est à dire sa sécurité affective et physique, son alimentation, son sommeil, ses envies de jeux et les soins de nursing.

Nous observons avec bienveillance les enfants au quotidien, leur besoin de grandir et de faire « seul »

dans l'individualité de chacun et suivant leur propre rythme. Cette observation nous permet de l'accompagner au mieux dans ses acquisitions et dans son évolution. C'est pourquoi, il est important pour nous, d'accueillir l'enfant avec ses émotions, et de lui permettre de les exprimer en toute liberté. Il pourra ensuite développer progressivement sa sociabilité au sein du groupe.

Nous nous référons à notre projet pédagogique, qui est basé sur l'autonomie et la libre activité de l'enfant, dans le respect de son intégrité et de son propre intérêt dans le moment présent. Nous prêtons tout particulièrement notre attention à ce qu'il puisse s'y sentir bien, et s'éveiller en toute confiance et sérénité.

Même si certaines libertés sont laissées aux enfants, tout n'est pas permis, tout n'est pas possible : c'est la base de la socialisation. Notre but est de sensibiliser l'enfant à la socialisation, il est donc nécessaire d'instaurer des limites et des règles simples. Ces dernières donnent des repères aux enfants ainsi qu'une stabilité rassurante. Le respect des espaces, des jeux, et du matériel, mais aussi le respect des enfants et des adultes fait partie intégrante de la crèche.

Nous proposons également d'accompagner les parents dans un climat de confiance en valorisant leur savoir-faire et en considérant leur participation active et leur regard comme une richesse pour notre lieu d'accueil. Ils sont des partenaires indispensables à notre démarche éducative.



La journée type

- **7h30-10h (les horaires restent approximatifs)**

Accueil progressif et individuel des enfants, petit temps d'échange avec les parents pour faire les transmissions nécessaires au bien-être de leur enfant.

Les enfants vaquent à leur guise aux différents jeux libres qui sont à leur disposition. Ensuite le rangement est proposé sous forme de jeu ludique (chaque bac de rangement contient un pictogramme avec les jouets, qui y sont à déposer).

Les plus grands sont invités à prendre une boisson autour de la table pendant un instant d'échange convivial, chaque enfant est libre de s'exprimer. Des chants et des comptines sont également proposés.

A ce moment, nous proposons également au plus petits de s'hydrater, de prendre un biberon et ou de faire une sieste suivant le rythme de chacun.

Un temps pour les changes et ou un passage aux toilettes sera le bienvenu en cas de nécessité.

- **10h-11h**

Une activité d'éveil est proposée aux enfants qui le souhaitent, en alternative du jeu libre (puzzles, encastrements, peinture, pâte à modeler, transvasement, dessin, histoire, comptines, marionnettes, musique, chants, jeu d'eau et ou tactile, jeux extérieurs...).

Quand l'enfant quitte l'activité d'éveil, il quitte également le jeu qui reste sur la table ou au sol. Il peut alors rejoindre ses pairs dans les jeux libres.

Une promenade peut être prévue si le taux d'encadrement des enfants le permet.

- **11h-12h30**

Les plus petits commencent à prendre le repas de midi suivant la diversification alimentaire qui leur est propre.

Les plus grands vont se laver les mains puis s'installent à table pour le déjeuner qui est composé d'une entrée, d'un plat et d'un dessert. Les repas sont variés (respect de l'équilibre alimentaire du jeune enfant prévu par le ministère de la santé publique) et s'il y a lieu les régimes protocolaires sont appliqués. Un chant de « bon appétit » précède le repas.

L'enfant qui a terminé son repas dispose d'une lavette pour se nettoyer la bouche et les mains. Il est libre de quitter la table pour retrouver le jeu libre ou son doudou.... À sa guise.

- **12h30-13h**

Temps de change et ou passage aux toilettes ou sur le pot si nécessaire. Jeux libres, Yoga ...suivant le souhait des enfants.

- **13h- 15h30**

Un petit instant calme dans la salle de sieste, avec une musique douce, en présence du doudou et ou de la tétine est proposé. Une histoire sur le sommeil est racontée. Puis, progressivement les enfants s'endorment... chuuut ! Certains se réveillent avant les autres... à chacun son rythme.

- **15h30-16h30**

Temps de change et ou passage aux toilettes ou sur le pot si nécessaire.

Une petite comptine peut accompagner le lavage des mains et l'annonce de la pause goûter pour les grands et les petits.

L'enfant qui a terminé son goûter dispose d'une lavette pour se nettoyer la bouche et les mains. Il est libre de quitter la table pour retrouver le jeu libre ou son doudou.... À sa guise.

- **16h30-18h30**

En cette fin de journée une activité d'éveil différente de celle du matin peut être proposée ou des jeux dans la cour, suivant l'intérêt des enfants...nous évitons d'interrompre les jeux libres quand ils sont concentrés dans ce qu'ils sont "en train de faire".

Les enfants restent acteurs de leurs jeux comme décrit ci-dessus afin de favoriser l'autonomie.

Départ des premiers enfants.

L'arrivée progressive des parents est annoncée à tour de rôle suivant leurs horaires de départ. Pour le respect de l'enfant nous demandons aux parents de signaler un éventuel retard afin de le rassurer.

L'adaptation ou la familiarisation : un premier contact

Plusieurs étapes permettent à l'enfant et aux parents d'apprendre à se séparer progressivement et en douceur à l'entrée en crèche.

L'adaptation ou la familiarisation des nouveaux lieux de vie de l'enfant a pour objectifs de faire connaissance, de recueillir les attentes et les besoins de chaque personne (parents, enfant et professionnels). Il est important d'établir un lien de confiance en étant à l'écoute de la famille dans une posture respectueuse et bienveillante. Il est indispensable que les parents puissent parler de leurs éventuelles angoisses, questionnements et inquiétudes. Le professionnel rassure les parents et l'enfant en apportant des réponses adéquates et spécifiques à leur situation.

Pour une séparation en douceur, l'adaptation doit être progressive. Elle se caractérise par des temps de séparation de plus en plus longs. Elle a une durée aléatoire en fonction des besoins et des disponibilités de chaque famille.

C'est un temps pensé et réfléchi en équipe. Nous accompagnons l'enfant afin qu'il puisse se familiariser avec son nouveau lieu de vie en l'aidant à trouver ses repères et à s'y sentir bien. Nous encourageons le parent à entrer en salle de vie avec son enfant, notre préoccupation étant également que le parent puisse vivre ce moment le plus sereinement possible.

Le temps d'accueil est un moment privilégié où la personne accueillante a un rôle majeur dans une relation individualisée avec l'enfant et sa famille. Ces temps de transitions sont importants pour faciliter les séparations et les retrouvailles parent(s)-enfant.

L'accueil est une transition qui permet de faire le lien entre la maison et la crèche. L'enfant peut emmener

un objet transitionnel (doudou et/ou tétine), lien « symbolique » entre les deux sphères. Ces derniers restent à disposition de l'enfant, qui l'investi tel qu'il en a envie.

Lors de l'accueil, les informations transmises par les parents sont recueillies sur une feuille de transmissions, afin de faire circuler l'information au sein de l'équipe et de maintenir une continuité de vie cohérente.

Le professionnel reste présent et disponible mais pas intrusif, afin de respecter l'instant privilégié entre l'enfant et le parent.

Il est important que l'adulte verbalise le départ du parent et fasse participer l'enfant, afin que celui-ci soit acteur dans cette séparation et qu'il ne la « subisse » pas.

Les objets affectifs de l'enfant

L'enfant dispose de son doudou et de sa tétine dès qu'il en éprouve le besoin. Les plus grands sont invités à ôter leurs tétines durant le langage.

Si l'enfant à suffisamment de maturité il quittera sa tétine et/ou son doudou par lui-même.

Les temps d'accueils et de retrouvailles sont des moments-clés, car ils font directement référence à la transition et à la séparation. A l'accueil, l'enfant doit se séparer de son parent, et aux retrouvailles, il doit se séparer de l'équipe éducative. Ces transitions ne sont pas anodines pour l'enfant. Bien que prédisposé à se séparer de ses parents, il n'en reste pas moins difficile à vivre émotionnellement. De ce fait, le rôle de l'équipe éducative est d'ajuster son action de manière individualisée pour l'enfant et sa famille.

Un temps de latence est souvent nécessaire, pour que l'enfant puisse assimiler en douceur, qu'il passe d'une situation à une autre.

Les repas

Le repas doit-être une source de plaisir pour les enfants. C'est un moment de convivialité, d'interaction et de partage, répondant aux besoins spécifiques de chaque enfant.

Découvertes et apprentissages autour du repas

- Découverte des goûts et des saveurs (sucré, salé, amer, acide...)
- Découverte des textures (morceaux, mouliné, haché...)
- Apprentissages autour du repas, apprendre à manger seul (tenir ses couverts), à boire (tenir le verre d'eau), motricité fine (ouvrir un opercule de yaourt, saisir des aliments avec les doigts).
- Respect des règles, utiliser les formules de politesse (s'il te plaît, merci... l'adulte les utilise, l'enfant verbalisera par imitation dès qu'il sera prêt), rester assis à table, attendre son tour...
- Socialisation de l'enfant, partage, échanges et convivialité.

Nos principes fondamentaux autour du repas

- Encourager l'enfant à goûter, sans le forcer.
- Respecter l'appétit de l'enfant.
- Être présent et disponible pour l'enfant.
- Favoriser l'autonomie, en le laissant faire seul au maximum.

Les menus sont composés dans le respect de l'équilibre alimentaire du jeune enfant et suivant les directives du ministère de la santé public (tableau alimentaire du carnet de santé...). Les repas sont élaborés sur place le jour même, avec l'objectif d'une cuisine maison.

Une méthode HACCP , c'est à dire de l'hygiène en cuisine, de la conservation et de la traçabilité des aliments est respectée. Cette dernière est spécifiquement adaptée à notre micro-crèche.

Chaque semaine, un repas végétarien et un repas « goût » (nouvelles saveurs, événement particulier, culturel...) sont proposés aux enfants.

Les bébés

Pour les bébés, nous suivons le rythme de l'enfant concernant la fréquence des repas et la diversification alimentaire toujours en concertation avec les parents.

Les boîtes de lait sont fournies par les parents. Nous les recueillons hermétiquement fermées, avec le nom de l'enfant. Le mode de conservation est respecté suivant les notifications spécifiées sur la boîte.

Nous acceptons également le lait maternel. Celui-ci sera conditionné en récipient conforme à cet effet, et transporté dans un sac isotherme. Il doit être nommé et daté avec l'horaire du prélèvement. Dès la réception, le lait maternel est mis de suite au réfrigérateur suivant le mode de conservation protocolaire d'actualité.

Le repas des bébés est un moment individuel et privilégié avec l'adulte.

Il nous semble important qu'ils boivent leurs biberons dans les bras des professionnels afin de leur apporter une sécurité physique et affective. En outre, lorsqu'ils passent à la diversification, ils pourront commencer à manger leurs légumes dans des transats.

Au fil des mois, les bébés passeront d'une alimentation liquide au biberon à une alimentation solide, diversifiée, à la cuillère. Avec l'aide de l'adulte d'abord, avant d'apprendre à manger seul, autour d'une table pour partager des moments conviviaux avec leurs pairs et les adultes.

Les plus grands

Les plus grands, après s'être lavés les mains, prennent une chaise et s'installent autour de la table à la place qu'ils souhaitent. Chaque enfant essaie d'enfiler son bavoir seul, si celui-ci n'y arrive pas, l'adulte intervient pour l'aider. Les enfants, qui en ressentent le besoin, peuvent garder le doudou et la tétine à table à condition de les laisser sur leur chaise.

Un rituel sous forme de chanson est initié avant chaque repas.

Pendant le repas, nous fonctionnons selon une organisation de « dame assise »/« dame debout ».

La « dame debout » fait la navette entre la cuisine et la table, sert les enfants et débarrasse. Ce qui laisse

une entière disponibilité à la « dame assise » pour accompagner les enfants lors de ce temps de partage. La disponibilité et l'écoute étant des éléments primordiaux dans la sécurité affective de l'enfant.

Nous incitons les enfants à goûter chaque plat, mais en aucun cas nous ne forçons à manger s'ils n'en ont pas envie. Libre cours à la curiosité et à la découverte de chacun (e) pour déguster son repas dans l'ordre qui lui plaît sur son plateau repas.

Toute catastrophe (assiette ou verre renversé) est « dédramatisée », le repas doit rester un moment de plaisir !

*** En cas d'allergie alimentaire, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est mis en place et signé par le médecin pédiatre/spécialiste et les parents. La directrice rend compte du PAI à l'équipe, qui en prend connaissance et qui l'applique au quotidien. Le repas est alors modifié (remplacement ou suppression de certains aliments).**

Le sommeil

Dormir est un besoin essentiel dans le développement de l'enfant. Pendant le sommeil, l'ensemble des acquisitions de l'enfant se mettent en place de façon progressive. Le temps de repos est nécessaire pour que l'enfant puisse à nouveau découvrir, explorer, s'éveiller au monde qui l'entoure. Dormir, c'est grandir.

Chaque bébé est couché en fonction de son rythme de sommeil, c'est pour cela que nous sommes attentives à l'heure de levé mais aussi aux signes de fatigue que l'enfant peut communiquer.

Les bébés sont couchés sur le dos afin d'éviter tout accident. La présence de l'adulte est quelques fois nécessaire en début de sieste afin de rassurer (suivant les émotions de l'enfant).

Pour les plus grands, la sieste est un temps plus collectif (l'heure du couché se situe aux alentours de 13h-13h30). Néanmoins, si un enfant montre des signes de fatigue nous le couchons afin de respecter son besoin de sommeil qui lui est propre.

La présence en continue de l'adulte pendant le temps de sieste des plus grands est nécessaire pour une question de sécurité vu que les enfants dorment presque tous dans des lits bas.

Un Babyphone est installé dans chaque dortoir afin d'assurer une surveillance constante, bien que celle-ci ne remplace pas la surveillance physique du professionnel.

Le levé des enfants se fait de manière échelonnée. L'adulte ne réveille jamais l'enfant, celui-ci se réveille seul, quand son besoin de sommeil est comblé. L'adulte l'accompagne pour le lever, il le change ou l'accompagne aux toilettes et l'aide à se rhabiller avant de lui faire rejoindre le groupe. Les derniers enfants qui dorment encore, restent seuls (pas plus de 3 enfants restent seuls) sous surveillance du baby phone et physiquement en vérifiant toutes les 15mn.

Pendant ce temps de repos et de sommeil ; les professionnelles qui ne sont pas de surveillance des enfants, vaquent aux différentes tâches quant à l'hygiène des locaux, du matériel et du linge. Des plannings hygiène avec une traçabilité, sont établis régulièrement selon les normes sanitaires en vigueur.

Les soins de santé

Les temps de soins corporels sont des moments de relations privilégiées où l'enfant est temporairement séparé du groupe pour un temps de soin individuel avec un adulte. C'est un moment de détente où il peut se ressourcer dans son individualité pour mieux rejoindre la collectivité par la suite.

Le change

Avant chaque coucher et après chaque lever de sieste, les professionnelles vérifient et changent, si besoin, la couche de l'enfant. Toutefois, si la couche d'un enfant est "pleine" en dehors de ces moments, un temps de soin lui est proposé. L'enfant lui-même peut réclamer d'être changé/d'aller aux toilettes.

Avant chaque soin, la professionnelle prévient l'enfant qu'un soin va lui être proposé et lui explique la nature de celui-ci. S'il refuse, elle lui proposera à nouveau un peu plus tard. En aucun cas, l'enfant ne sera dérangé dans son jeu, sauf si la professionnelle estime que cela est nécessaire.

La verbalisation de tous nos gestes a pour objectifs de rassurer l'enfant et de le rendre « acteur » des soins. En nommant les différentes parties de son corps, nous lui permettons de découvrir son unité corporelle.

L'enfant est invité à participer dès que son développement le lui permet : pour s'allonger ou s'asseoir, soulever son siège, essayer de se déshabiller ou s'habiller ... voir d'être changé debout et lui proposer de faire seul en l'accompagnant dans ses gestes.

Les parents sont autorisés à apporter une pommade pour le change si nécessaire.

L'acquisition de la propreté

L'acquisition de la propreté (et non l'apprentissage) demande plus ou moins de temps selon chaque enfant. La maîtrise sphinctérienne fait partie du développement de l'enfant, elle ne s'apprend pas mais s'acquiert. L'âge de l'acquisition de la propreté est variable d'un enfant à l'autre et dépend de sa maturité. Il doit se sentir prêt physiologiquement, intellectuellement et affectivement. C'est à dire, lorsque l'enfant comprend ce que l'adulte attend de lui, et qu'il en perçoit un intérêt pour lui-même. De ce fait, l'enfant marque son désir d'indépendance, de grandir et de faire seul. Il ne sert donc à rien d'anticiper cet apprentissage, l'enfant ne sera propre que lorsque tous ces critères seront réunis.

Il est important de respecter l'enfant en le laissant exprimer sa capacité à être propre, et aussi accepter qu'il ait son rythme à lui, différent de celui de ses pairs. Si l'adulte reste confiant et rassurant, alors l'étape de la propreté est vite franchie.

Lorsque la propreté est en cours d'acquisition, des incidents sont inévitables. Nous mettons des mots sur ce qu'il vient de se produire, de manière à rassurer l'enfant et dédramatiser la situation.

Les parents sont invités à rajouter suffisamment de vêtements de rechange.

Les soins corporels

Une professionnelle peut constater qu'il est nécessaire d'effectuer un soin pour le confort et/ou la santé de l'enfant. Elle propose alors à l'enfant de nettoyer son nez, ses yeux et/ou son visage. Également de prendre

une douche si nécessaire (vomit, selles débordantes).

La prise de médicaments

Chaque jour les informations sur l'état de santé de l'enfant et les éventuels traitements médicaux prescrits sont recueillis auprès des parents pour nous permettre d'assurer la continuité des soins.

Les traitements nécessaires sont administrés d'après les prescriptions du médecin traitant de l'enfant (ordonnance obligatoire avec la mention de l'autorisation des parents du traitement à administrer 1x/jour).

En dehors des prescriptions médicales, le seul médicament que nous sommes autorisés à administrer, en accord avec les parents et le médecin traitant de l'enfant, est le paracétamol (sous protocole en accord avec le médecin référent de la structure).

Des mesures de prévention sont prévues dans les protocoles établis par le médecin de l'enfant, dans le cas des pathologies les plus fréquentes (PAI).

Pour toutes informations complémentaires concernant les soins de santé notifiés sur nos différents protocoles se référer au règlement de la structure.

Chaque enfant dispose d'une feuille de vie sous forme de recueils de données concernant ses besoins fondamentaux dans leurs spécificités (son développement, sa santé, ses habitudes, sa culture, sa famille). Cette feuille est régulièrement mise à jour.

Les activités d'éveils

- ***Pédagogie Emmi Pikler-Loczy***

La libre motricité, ainsi que les jeux libres, permettent à l'enfant d'acquérir une confiance en lui et d'aller au bout d'un projet personnel. Il trouvera alors ses propres solutions, ce qui renforcera son sentiment d'efficacité et son estime de soi. Elle stimule le goût de la découverte et de la curiosité.

Nous sommes intéressés par la **liberté de mouvements** ou **motricité libre** de cette pédagogie qui est un prérequis à un développement musculo-squelettique harmonieux de l'enfant en même temps que son développement psychoaffectif :

Le nourrisson est installé idéalement au sol sur un tapis de motricité assez fin pour qu'il puisse y évoluer en toute liberté de mouvements. Des jouets de différentes textures sont disposés autour de lui de manière à ce qu'il réussisse à les saisir par lui-même. Cela l'incitera à progresser en toute autonomie de mouvement pour ses propres changements de positions. Au fur et à mesure de son développement des supports fermes en mousse lui sont proposés afin qu'il puisse y prendre appui pour se relever puis se mettre debout. Nous ne mettrons jamais l'enfant dans une position qu'il n'a pas acquise par lui-même.

Le **regard bienveillant du professionnel** l'accompagne au quotidien dans ses acquisitions.

Nous faisons confiance à l'enfant dans son expérimentation, nous le prenons dans les bras à sa demande afin qu'il soit rassuré. Des mots sont mis sur ses émotions pour l'aider à verbaliser pour qu'il se sente compris par l'adulte.

La salle de vie et le déroulement de la journée est aménagée de manière à ce que l'enfant ait des repères dans le temps et dans l'espace, important pour sa sécurité affective. Cet aménagement évolue suivant les besoins du groupe. Nous proposons divers espaces ouverts, où **l'enfant est libre de circuler, d'associer les jeux ou de les séparer librement, à sa guise** :

- Jeux symboliques : dinette, petites voiture, animaux, poupons...
- Jeux de construction : LEGO, récipients/encastrement...
- Espace repos : livres, matelas, peluches, coussins...
- Espace motricité : blocs de mousses, ballons.

Le professionnel accompagne l'enfant dans ses jeux qui sont à dispositions, sans forcément intervenir, sauf à la demande de l'enfant. Ainsi, **il expérimente, apprend à travers le jeu libre et devient autonome**, il est alors acteur de son propre développement.

Une structure de motricité est disponible dans la cour de la crèche pour les plus grands :

Celle-ci offre aux enfants une multitude d'expériences et de découvertes favorables à son développement. À l'extérieur, les enfants ont plus d'espace qu'à l'intérieur : il y a donc davantage d'expériences motrices possibles : courir, sauter, lancer, glisser, se balancer, etc. Ces expériences encouragent la prise de risque et améliorent leurs habiletés motrices et leurs capacités à prendre des décisions. Au fur et à mesure, ils vont trouver un juste milieu entre le « risque » et le « bénéfice ».

L'extérieur et les promenades permettent également aux enfants de développer leurs sens : manipuler la terre, sentir l'odeur de l'herbe, écouter les oiseaux chanter, les découvertes sont riches et variées. Il improvise des jeux spontanés en fonction du moment et de la saison : Vélos, trotteurs, ballons, cerceaux, jeux d'eau, pataugeoire, pique-nique....

Nous évitons les interventions qui ne sont pas nécessaires afin de développer cette autonomie, et de ce pas la confiance en soi de l'enfant. L'adulte répond à l'enfant lorsque celui-ci l'interpelle, prend au sérieux son jeu, sans interrompre son intérêt personnel. Bien que situé en retrait, l'adulte s'investit pleinement dans l'observation de l'activité de l'enfant et fait figure de repère affectif.

En dehors des jeux libres, nous proposons aux enfants **une activité semi-dirigée** au meilleur moment de la journée, lorsque celui-ci est dans un état de veille active (le matin ou après la sieste de l'après-midi). Différents thèmes sont proposés.

L'adulte explique à l'enfant l'activité proposée, libre à lui d'y participer ou non.

La durée de celle-ci est variable selon la concentration de l'enfant. Lorsqu'il quitte l'activité, l'adulte lui explique qu'il laisse le matériel sur le lieu même. L'adulte reste présent du début à la fin de l'activité. **Il n'est jamais question de production mais d'acquisition.**

L'enfant au quotidien apprend à respecter les autres, grâce aux jeux, mais aussi grâce aux activités proposées. L'enfant va peu à peu trouver sa place au sein du groupe, intégrer et respecter les règles de vie

de la collectivité. Il intègre peu à peu la notion d'échange, apprend à attendre son tour et à respecter le rythme de ses pairs, en les laissant terminer.

En aucun cas nous ne faisons de l'activisme : l'intérêt de l'enfant est notre priorité, nous le laissons acteur de son activité et de ses choix. Nous favorisons l'égalité entre les filles et les garçons en proposant des activités d'éveils s'en distinction des sexes.

- **Pédagogie Rudolf Steiner**

Nous avons retenu tout particulièrement **le coté émotionnel, artistique et créatif** de cette pédagogie qui s'apparente à la spontanéité de l'enfant qui vit et exprime l'instant présent sans que l'adulte lui apporte un modèle :

L'enfant s'exprime, imagine, crée en toute liberté à travers un dessin, une peinture, de la pâte à modeler ou autre bricolage, ses envies, ses émotions ou ce qu'il vit.

Les activités en lien avec les saisons où la nature joue un rôle essentiel sont très présentes dans cette pédagogie : jardinage, ramassage de feuille, bonhomme de neige , les animaux domestiques et sauvages... Ces thèmes sont représentés au quotidien par des lectures, mais aussi concrètement à travers les événements et les observations faites dans leur environnement proche. L'enfant peut alors reproduire à sa manière, ce qu'il a observé et vécu à travers ces activités.

La pédagogie Steiner privilégie l'utilisation de matériaux les plus simples et les plus naturels possibles : bois, caillou, terre, eau, sable, etc... Ce type de matériaux encourage la créativité des enfants et sollicite leur imagination, ils apportent également des expériences sensorielles. Ces derniers prennent alors toute leur importance dans le fait de pouvoir toucher, manipuler, tâtonner, explorer...

Cette approche est davantage **centrée sur la sensation et l'expérience** que sur l'aspect matériel des choses. Plus l'objet est simple, plus il stimule **l'imaginaire et la créativité** de l'enfant. L'introduction des outils se fera plus tard dans l'apprentissage ou dans un deuxième temps de l'activité. Cela permet à l'enfant de fabriquer avec ses mains et d'expérimenter par lui-même (le self, confiance en lui-même, D. Winnicott).

- **Pédagogie Maria Montessori**

Dans cette pédagogie nous recherchons le coté **développement cognitif** de l'enfant avec l'approche d'une consigne par rapport aux interactions de sociabilité (approche de l'école maternelle pour les plus grands) : L'enfant ou le groupe d'enfants dispose de jeux éducatifs variés, puzzles, encastrement, transvasement, abaquages...etc. Il expérimente la quantité, le contenu, le contenant, vider, remplir, emboîter, le plus grand, le plus petit, les couleurs, le toucher... et les échanges de jeux avec ses pairs. L'enfant dispose des jeux en toute liberté de découverte. Le professionnel l'aidera uniquement s'il le souhaite.

C'est une méthode d'enseignement dite « active », car elle place l'enfant au cœur des apprentissages, dans une situation d'autonomie où il doit, grâce à un environnement adapté et à l'accompagnement des adultes, construire lui-même ses connaissances.

Notre rôle quotidien auprès des enfants, est de les accompagner et de les guider dans leurs désirs

d'apprendre, en leur proposant de **manipuler du matériel spécifique et de la vie quotidienne**. Nous laisserons chaque enfant **expérimenter et apprendre de ses expériences**.

L'autocorrection est omniprésente, l'enfant va repérer lui-même ses erreurs. Il sait qu'il a le droit de recommencer mais surtout le droit de se tromper. C'est en se trompant lors de ses expériences et ses manipulations, que l'enfant se familiarisera avec le monde qui l'entoure. Il sera capable en grandissant, de réajuster la situation et ainsi s'améliorer par lui-même, sans que l'adulte le fasse à sa place.

L'enfant évolue en étant soutenu par l'adulte. Ce dernier, une fois qu'il a présenté le matériel et son utilisation, adoptera une attitude la plus en retrait possible pour laisser l'enfant apprendre de son expérience : **« Aide-moi à faire seul »**

La pédagogie Montessori permet à l'enfant d'apprendre intuitivement et facilement à se concentrer... et à le rester. Il est important que l'adulte instaure un climat de confiance. Il est aussi important de susciter l'intérêt de l'enfant, ne pas entraver l'activité de celui-ci lorsqu'il est concentré.

CONCLUSION

Notre projet est d'aider l'enfant au quotidien dans sa progression vers son autonomie. Respecter son développement psychique, physique et cognitif, dans un équilibre qui lui est propre, est notre priorité. C'est lui permettre de grandir, de s'ouvrir vers un autre lieu de vie en toute sérénité ; autre que son milieu familial. Le professionnel fait confiance à l'enfant et à ses parents, en adaptant les situations si nécessaires. L'accordage parent(s), enfant, professionnel(s, les) se fait alors dans une réciprocité. C'est à ce moment là, que l'enfant aura alors confiance en sa structure d'accueil. Ainsi, dans ce climat de sérénité, il pourra s'y sentir en sécurité et s'y épanouir de jour en jour.

« Accueillir l'enfant avec son histoire de vie, ses émotions, lui permettre de les exprimer... C'est l'aider dans ses acquisitions et son développement... » Marie-Thérèse Murgante, éducatrice de jeunes enfants.

« Dans notre monde impatient et pressé qui survalorise la précocité, le temps du regard attentif doit être absolument préservé, afin qu'effectivement, les conditions permettent que la présence des autres soit source de plaisir et d'échanges, et qu'ainsi, ces micro sociétés que sont les lieux d'accueil, puissent être des creusets, où se découvrent et se cultive le bien-vivre ensemble, » Patrick Mauvais psychologue clinicien, association Pikler-Loczy-France



Sep 2022, Choux à la Crèche, micro-crèche, 29 rue de Firminy 67370 Dingsheim 09 53 58 01 24
mail : chouxalacreche@free.fr site : www.chouxalacreche.fr